

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018
DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE

VOTONS

éducation
Sud

ELECTIONS.SUDEDUCATION.ORG
Union
syndicale
Solidaires

Quatre pages Spécial Premier degré #2

CONTRE LA PRÉCARITÉ

ARRÊT DU RECRUTEMENT DE CONTRATS PRÉCAIRES !
A TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL ET STATUT ÉGAL !

TITULARISATION DE TOU-TE-S LES PRÉCAIRES,
SANS CONDITION DE CONCOURS, NI DE NATIONALITÉ !

VOTONS

éducation
Sud

Fédération SUD éducation
31 rue de la Grange aux belles
75010 Paris
fede@sudeducation.org

L'Education nationale recourt massivement aux contrats précaires de droit public (contractuel-le-s enseignant-e-s ou agent-e-s, AESH), de droit privé (CUI : AVS, EAP) ou à des personnels sans contrat de travail (services civiques). De plus, nous assistons à une multiplication de statuts différents, avec un élargissement progressif des missions (enseignement, accueil des élèves en situation de handicap, appui éducatif...). Il s'agit ici d'une véritable volonté d'attaquer le statut de fonctionnaire.



LES CONTRACTUEL-LE-S ENSEIGNANT-E-S

NOUS DÉNONÇONS

LE RECOURS À DES CONTRACTUEL-LE-S ENSEIGNANT-E-S POUR ASSURER DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC.

NOUS REVENDIQUONS

- UN DROIT DES ÉLÈVES À LA CONTINUITÉ D'ENSEIGNEMENT : REMPLACEMENTS SYSTÉMATIQUES ET STABLES PAR DES PERSONNELS TITULAIRES,
- LE RECRUTEMENT EN TANT QUE FONCTIONNAIRE STAGIAIRE DES PERSONNES SUR LA LISTE COMPLÉMENTAIRE DU CONCOURS CRPE,
- L'OUVERTURE D'UN NOMBRE DE POSTES AU CONCOURS PERMETTANT DE SUBVENIR AUX BESOINS RÉELS DE L'ENSEIGNEMENT ET UNE RÉDUCTION SIGNIFICATIVE DES EFFECTIFS PAR CLASSE,
- UNE VRAIE FORMATION DES ENSEIGNANT-E-S AVEC DEUX ANNÉES DE FORMATION RÉMUNÉRÉE ET UNE ENTRÉE PROGRESSIVE DANS LE MÉTIER.



« J'AI VU UNE PETITE ANNONCE À PÔLE EMPLOI POUR ÊTRE ENSEIGNANTE, JE ME SUIS DIT QUE ÇA ME PERMETTRAIT DE QUITTER MES TROIS PETITS JOBS CUMULÉS ET DE TENTER UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE D'ENSEIGNEMENT, DANS L'OPTIQUE DE PASSER LE CONCOURS. JE ME SUIS RETROUVÉE À FAIRE DES REMPLACEMENTS COURTS SUR DES NIVEAUX TRÈS DIFFÉRENTS SANS QU'ON NE M'AIT JAMAIS PROPOSÉ DE FORMATION, ET FINALEMENT, ÉPUIÉE ET DÉGOÛTÉE, J'AI DÉMISSIONNÉ. »

NADIA, ANCIENNE CONTRACTUELLE.

LES PERSONNELS AESH OU AVS (ACCOMPAGNANT LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP)

NOUS EXIGEONS

- LE RESPECT DU TEMPS DE TRAVAIL DES PERSONNELS EN CUI (AVS) : EN AUCUN CAS CES PERSONNELS NE PEUVENT FAIRE PLUS D'HEURES QUE CE QU'INDIQUE LEUR CONTRAT DE TRAVAIL SOUS PRÉTEXTE D'ANNUALISATION ET/OU DE RATTRAPAGE DES VACANCES. AVEC NOTRE AIDE, DES PERSONNELS EN CUI SONT ALLÉS AUX PRUD'HOMMES ET ONT GAGNÉ SUR CETTE QUESTION,
- QUE LE TEMPS DE CONCERTATION (AVEC LES ENSEIGNANT-E-S, LES PARENTS, ÉQUIPE ÉDUCATIVE...) ET DE PRÉPARATION SOIT PRIS EN COMPTE DANS LE TEMPS DE SERVICE,
- LE DROIT DE POUVOIR EXERCER NOTRE MÉTIER À TEMPS PLEIN : EN FINIR AVEC LES TEMPS PARTIELS IMPOSÉS !
- UNE REVALORISATION DE SALAIRE,
- QUE CES CONTRATS DONNENT LIEU À UNE RÉELLE FORMATION DIPLÔMANTE.

LES SERVICES CIVIQUES

NOUS DÉNONÇONS LE CONTOURNEMENT PAR L'EMPLOYEUR DES CONTRAINTES DÉJÀ MAIGRES QUI EXISTENT DANS LE DROIT PUBLIC ET DANS LE CODE DU TRAVAIL (TEMPS DE TRAVAIL, SALAIRE, DROITS SOCIAUX, DROITS SYNDICAUX...).

NOUS EXIGEONS LA CRÉATION DE POSTES NÉCESSAIRES DANS NOS ÉTABLISSEMENTS ET DE RÉELLES FORMATIONS DANS LE CADRE D'EMPLOIS STATUTAIRES.

« QUAND J'AI SU QUE LES EVS, APRÈS DEUX ANS DE CUI – CAE, POUVAIENT PRÉTENDRE À DEVENIR AESH, J'AI FAIT UNE DEMANDE EN CE SENS ACCOMPAGNÉE DE MON CV. J'AI REÇU UNE RÉPONSE NÉGATIVE : GRÂCE À MON ÂGE (J'AI 58 ANS CETTE ANNÉE), J'AI GAGNÉ LE DROIT D'ÊTRE PRÉCAIRE JUSQU'À MA RETRAITE SANS POUVOIR PRÉTENDRE À ÊTRE RECRUTÉE COMME TITULAIRE. »

MARIE, EVS.

« ON M'AVAIT PROMIS UNE MISSION RICHE EN EXPÉRIENCES AUPRÈS DES ENFANTS, EN EFFET LA FICHE DE POSTE ÉTAIT TRÈS VARIÉE. JE ME RETROUVE À FAIRE LE BOULOT D'UN CONCIERGE, D'UN SECRÉTAIRE, D'UN ACCOMPAGNATEUR, D'UN AVS, OU DE TOUT AUTRE PERSONNEL MANQUANT DANS L'ÉCOLE, TOUT ÇA POUR UNE INDEMNITÉ DE MOINS DE 600 € ET DES HORAIRES NON CADRÉS... »

YOHAN, SERVICE CIVIQUE.

SUD EDUCATION DEMANDE L'ARRÊT DU RECRUTEMENT DE PERSONNELS PRÉCAIRES ET LA TITULARISATION DE CELLES ET CEUX QUI SONT EN POSTE SANS CONDITION DE CONCOURS NI DE NATIONALITÉ.

A TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL ET STATUT ÉGAL !

POURQUOI DES ÉLU-E-S SUD ?

INTERCATÉGORIEL

SUD ÉDUCATION RASSEMBLE TOUS LES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET NON ENSEIGNANTS, TITULAIRES ET PRÉCAIRES...

SOLIDAIRE ET INTERPROFESSIONNEL

SUD ÉDUCATION AGIT AU SEIN DE L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES, REGROUPANT DES SYNDICATS DE LA FONCTION PUBLIQUE COMME DU SECTEUR PRIVÉ.

DÉMOCRATIQUE

CE SONT LES ADHÉRENT-E-S QUI DÉBATTENT ET PRENNENT LES DÉCISIONS DANS LE CADRE DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES. TOU-TE-S LES ÉLU-E-S ET DÉCHARGÉ-E-S SONT EN POSTE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET NE PEUVENT AVOIR PLUS D'UN MI-TEMPS DE DÉCHARGE

Une élection, 4 votes :

- **CTM** : instance traitant des orientations pour l'école et des statuts des personnels.

La présence de SUD au CTM détermine sa représentativité et donc ses droits syndicaux (préavis de grève, réunions d'information syndicale, formations, décharges, autorisations d'absence...).

- **CAPN** : instance traitant des personnels au niveau national (mutations)...

- **CAPD** : instance traitant des personnels au niveau départemental : (mouvement, carrière...)

- **CTA** : orientations académiques, carte scolaire, plan de formation (déclinaison départementale : CTSD).

D'autres instances dépendent des résultats obtenus aux élections : CAEN, CDEN (Conseils académique et départemental de l'Éducation nationale où siègent aussi des représentant-e-s des collectivités locales et des usager-e-s de l'école), et CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, qui traite des problèmes de santé et de sécurité des salarié-e-s et de leurs conditions de travail).

L'objectif pour SUD Éducation ne se limite pas à faire élire des technicien-ne-s de la gestion des carrières. Nous voulons nous doter de représentant-e-s indépendant-e-s et combatif-ve-s pour :

- défendre tou-te-s les collègues,
- faire respecter des règles d'équité et de transparence dans les décisions,
- obtenir des informations, les diffuser auprès des personnels,
- porter nos questions et nos revendications, organiser les luttes et obtenir un rapport de force favorable pour faire aboutir ces revendications.

VOTONS

éducation
SUD